FORMATION

« Dispositifs de soins judiciairement obligés : Obligation de soins, injonction des soins, incitation aux soins »

Les notions d'obligation et d'injonction de soin sont très discutées. D'une part, parce-ce que depuis un passé récent la notion *d'obligation* est comprise comme une *contrainte*, et non plus en son sens initial de *contribution* à la vie sociale ; et d'autre part parce que depuis l'émergence de la notion de *demande* en psychothérapie, le *soin* est conçu dans le souci d'une appropriation et participation du patient. Outre cet aspect sociétal, les vocables d'injonction et d'obligation de soins ou thérapeutiques, selon les lois, impliquent une réalité mal connue des soignants ou des acteurs du complexe de situation de curatelle – Thérapeutique/didactique/juridique – où le sujet, patient-élève-justiciable, met, ou est mis, en demeure de procuration de sa responsabilité.

Organisation :
CRIAVS Midi-Pyrénées

Public concerné :
Infirmiers, Psychologues, Psychiatres et autres personnels médicaux et paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Médecins coordonnateurs, Experts...
Professionnels de santé ou du champ éducatif exerçant en structure médico-sociale.
Personnels du champ pénitentiaire ou judiciaire.

Nombre de participants :
15 personnes.

Dates, deux sessions sont proposées cette année :
1° session : Jeudi 25 et vendredi 26 octobre 2012, de 9h à 17h.
2° session : Jeudi 18 et vendredi 19 mars 2013, de 9h à 17h.

Lieu :
CRIAVS Midi-Pyrénées 7, rue du Colonel Driant 31400 Toulouse
Tel : 05-61-14-90-10
Métro St Michel-Marcel Langer

Objectifs :
Permettre aux participants de :

- Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés et discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients placés sous main de justice.
- Situer leur action auprès de ce public en termes déontologiques et éthiques.

Contenu :
Cadres juridiques des soins pénalement obligés :

I- Obligation de soins
II- Injonction de soins
II- Incitation de soins
IV-Enjeux éthiques et déontologiques : le consentement, le secret professionnel, la demande…

Méthodes Pédagogiques :

- Apports théoriques.
- Travaux pratiques en sous-groupes.
- Echanges sur les pratiques et les interrogations d'ordre éthique et déontologique.
- Vignettes cliniques.
- Dossier pédagogique (documents, bibliographie).
- Accompagnement possible sur site pour la mise en place d'outils de prise en charge.

Inscription :
Coût de la formation : **Gratuit**
Modalités : Formation Continue/ Mission de Service
Centre Ressources pour Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles Midi-Pyrénées
7, rue du Colonel Driant 31400 TOULOUSE
Tél : 05.61.14.90.10 - Fax : 05.62.17.61.22
criavs-mp@ch-marchant.fr
N° de formation continue – agrément : 7331P000731